

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_eveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

**Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

**Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

**A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?**

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

mardi 6 septembre 2011

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **VIDÉO 05 : En 1988, Monsieur le Curé Schoonbroodt est « excommunié » par l'église Conciliaire pour avoir assisté aux sacres de Mgr Lefebvre**



À gauche, le curé Paul Schoonbroodt avec Mgr Lefebvre, tous deux co-fondateurs du Carmel traditionnel.  
« Mgr Lefebvre m'avait écrit pour m'annoncer ses prières pour moi, etc. enfin, pour me donner du courage.  
Et puis on s'est revu là-bas et il était donc très très content. »

À droite, Monsieur le Curé Schoonbroodt dans son église du Sacré Cœur de Jésus de Steffeshausen.

**L'abbé Schoonbroodt a été « excommunié » pour avoir assisté au sacre de Mgr Fellay. Il est aujourd'hui poursuivi, AU PÉNAL, par ce MÊME Mgr Fellay, pour avoir diffusé les sermons du consécrateur de Mgr Fellay, à savoir Mgr Lefebvre. Ce MÊME Mgr Fellay qui se félicite de ne plus être « excommunié » et qui va rencontrer, avec grande affabilité et déférence, le 14 septembre 2011, les persécuteurs de son consécrateur Mgr Lefebvre.**

**Lequel des deux a trahi Mgr Lefebvre ? ... CQFD !**

Voir la vidéo sur **YouTube** : <http://www.youtube.com/watch?v=59uLV9wj4VI>

Télécharger la 'Vidéo légère' [640x360] : [http://virgo-maria.org/videosSch/201107\\_ab-PS-vid05s.f4v](http://virgo-maria.org/videosSch/201107_ab-PS-vid05s.f4v) (121Mo)

Télécharger la 'Vidéo en haute définition' [1920x1080] : [http://virgo-maria.org/videosSch/201107\\_ab-PS-vid05h.f4v](http://virgo-maria.org/videosSch/201107_ab-PS-vid05h.f4v) (1.03Go)

En 1988, après avoir participé aux sacres d'Écône, et puis en **refusant de reconnaître la validité des nouveaux rites**, le Curé Paul Schoonbroodt est destitué puis « **excommunié** » par l'évêque de Liège qui lui fait un procès en référé afin de le chasser des locaux de la paroisse. Bien que défendu par les fidèles, l'abbé doit fuir son église paroissiale, avec le Saint Sacrement, et installer une chapelle provisoire à côté de sa maison, dans le même village.

« *Et j'ai toujours maintenu le cap sur cet objectif de garder la vraie Messe. Et aussi cette conviction, que j'avais dès le départ, que **les nouveaux rites sont invalides*** ».

Mgr Fellay se révèle pire que l' « évêque » de Liège, dans sa poursuite judiciaire contre le Curé Schoonbroodt : il le poursuit **au pénal** ! Il est vrai que **Mgr Fellay, lui, NE CONTESTE EN RIEN la validité des nouveaux rites conciliaires** !

Non seulement Mgr Fellay (cornaqué par l'abbé Schmidberger) ne soutient pas le Curé Schoonbroodt, comme le faisait son consécrateur, mais pire, il le combat et l'attaque **au pénal** !<sup>1</sup> Et pendant ce temps, il cherche à se faire bien voir par l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI pour obtenir de lui un statut confortable dans l'église antichrist conciliaire mondialiste maçonnisée.

M. le Curé Schoonbroodt est consterné par cette attaque judiciaire au pénal venant de la FSSPX dirigée contre un prêtre catholique de la Tradition, aîné de Mgr Fellay dans le combat catholique traditionnel et **ancien ami de Mgr Lefebvre**.

Dernier « **excommunié** » vivant des sacres d'Écône de 1988, le Curé Paul Schoonbroodt raconte l'aboutissement de **sa collaboration étroite avec Mgr Lefebvre pour fonder le Carmel de Quiévrain en 1979**.

Dans cette vidéo, il fait également le récit de sa rencontre à Écône, en juin 1988, avec Mgr Castro-Mayer qui lui déclare que l'Église n'a plus de Pape. Il assiste aux sacres du 30 juin 1988 à Écône, et se trouve ensuite la cible d'un procès de la part de l'évêque de Liège qui l' « **excommunie** » et lui fait un procès en référé pour l'expulser de son église paroissiale.

L'abbé subit actuellement, depuis juin 2011, une attaque judiciaire au pénal de la part des représentants de la FSSPX (Suresnes-Abbé de Cacqueray, Mgr Fellay, Abbé Schmidberger, M. Maximilien Krahl), dirigés par Mgr Fellay sous les directives de son Mentor, l'abbé Schmidberger. Il est accusé d'avoir fait circuler sur Internet des sermons de Mgr Lefebvre, dans leur version intégrale non expurgée de ses critiques contre l'église Conciliaire apostate et son modernisme résolu.

À 78 ans, l'abbé Schoonbroodt a décidé de se faire enregistrer et de communiquer par le moyen de la vidéo sur Internet les faits marquants de son combat de prêtre catholique **pour la défense du Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide et de la Foi catholique**.

Au fil de ces communications multi-médias, la figure historique de M. le Curé Paul Schoonbroodt se détache dans le paysage de la résistance catholique des 50 dernières années contre les attaques du modernisme et du libéralisme, et contre les infiltrations ennemies au sein de l'Église et tout particulièrement au sein de la FSSPX actuellement dirigée par Mgr Fellay (aux ordres de son gourou, l'abbé Schmidberger), et qui applique **docilement la politique de ralliement** à Ratzinger-Benoît XVI, **préconisée par la Grande .: Loge .: de France .: .<sup>2</sup>**.

Voici le verbatim des propos tenus par Monsieur l'abbé Schoonbroodt dans la vidéo 05 :

<sup>1</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2011/VM-2011-07-23-A-00-VID1-Abbe\\_Schoonbroodt\\_expose-plainte-v1.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2011/VM-2011-07-23-A-00-VID1-Abbe_Schoonbroodt_expose-plainte-v1.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2011/VM-2011-07-22-A-00-Fideles\\_Lettre\\_ouverte\\_a\\_Mgr\\_Fellay.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2011/VM-2011-07-22-A-00-Fideles_Lettre_ouverte_a_Mgr_Fellay.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2011/VM-2011-07-12-A-00-Abbe\\_Schoonbroodt\\_plainte.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2011/VM-2011-07-12-A-00-Abbe_Schoonbroodt_plainte.pdf)

<sup>2</sup> <http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-11-A-00-Question-about-Bishop-Fellay.pdf>

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-03-A-00-Fellay\\_Celier-deutsch.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-03-A-00-Fellay_Celier-deutsch.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-10-17-A-00-Lettre\\_aux\\_14\\_abbes.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-10-17-A-00-Lettre_aux_14_abbes.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-15-A-00-FM-Maxence\\_Point-Hors-serie.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-15-A-00-FM-Maxence_Point-Hors-serie.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-02-A-00-Question\\_sur\\_Mgr\\_Fellay.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-02-A-00-Question_sur_Mgr_Fellay.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge\\_et\\_divan.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge_et_divan.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean\\_Luc\\_Maxence-Celier.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe\\_Celier\\_edite\\_par\\_FM.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf)

[http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-12-A-01-Jean-Luc\\_Maxence\\_et\\_Celier\\_2.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-12-A-01-Jean-Luc_Maxence_et_Celier_2.pdf)

« Le déménagement a été fait le 16 août 1978, et donc là, j’accompagnais la communauté. Et deux jours par semaine, je résidais à Quiévrain pour les conférences aux religieuses et pour les confessions, etc. Et puis il y avait d’autres prêtres qui passaient pour dire la bonne Messe dans la chapelle provisoire. Et puis il y a eu là, disons : l’ouverture du monastère ; la bénédiction de la Clôture, c’était le 18 mars 1979. Et avant cela, j’étais tombé malade, parce que j’étais un peu surmené, et là Mgr Lefebvre m’avait écrit pour m’annoncer ses prières pour moi, etc. enfin, pour me donner du courage. Et puis on s’est revu là-bas et il était donc très très content.

Alors après, je revoyais Monseigneur dans les Ordinations. – Je passe...

Et alors est arrivé l’année où, des Sacres d’évêques. C’était donc en 1988, et là, puisque j’allais déjà toujours aux Ordinations pour appuyer Monseigneur, de nous donner des vrais prêtres catholiques – ordonnés sous l’ancien rite – ; et en même temps, moi c’était un ressourcement du rite d’ordination que j’avais vécu moi-même ; et j’étais étonné que malgré que ce soit simplement un chapiteau, n’est-ce-pas, sur la prairie d’Écône, n’est-ce-pas, il y eu tant de solennité, et que c’était tellement édifiant. Bref, j’étais toujours enthousiaste de cela, et raison de plus de me rendre là aussi pour les Sacres.

Et j’ai été reçu, la veille au soir, par Mgr de Castro Mayer, parce que je devais lui remettre un livre sur la philosophie et la théologie de Karol Wojtyla, rédigé par le Professeur Ziebel. Et puis c’était difficile d’atteindre Mgr de Castro Mayer, parce qu’il craignait. Et puis, il m’a reçu. Il m’a dit en Français – quand il a reçu le livre – : « *Ah, Monsieur le curé, je dois vous dire : “Nous n’avons pas de pape à Rome ! Car il est incroyable, inconcevable qu’un pape invite les chefs religieux de fausses religions” – n’est-ce pas – “pour prier pour la paix”.* Et il me l’a dit deux ou trois fois, ça.

C’est comme cela que j’étais très encouragé d’assister aux ordinations ; et j’espérais que d’une manière ou de l’autre, n’est-ce pas, ce propos soit prononcé publiquement. Or là, Mgr de Castro Mayer était un peu réservé, parce que hélas, il a bien pris la parole lors des Sacres sans qu’on le sache – c’était pas annoncé –, mais il a parlé brièvement – et Mgr Lefebvre était un petit peu sur le qui-vive –, mais il a tout de même dit : « *Étant donné la situation de l’Église et que le modernisme domine, j’ai considéré de mon devoir d’Évêque de faire le grand voyage d’Amérique du Sud en Europe, et assister, et approuver, soutenir Mgr Lefebvre dans cette action importante du sacerdoce de* » – enfin – « *de la consécration d’évêques.* »

Alors, ma présence là-bas a été répercutée immédiatement dans la région ici ; parce que j’avais accepté qu’un journaliste d’un journal local m’y accompagne. Au départ c’était dans l’intention de me nuire, mais il était tellement impressionné par la solennité et le nombre de catholiques, qu’il a fait des rapports positifs à la rédaction du journal. Et ensuite, il est tombé en disgrâce auprès du clergé ici qui lui a reproché lors d’une réunion après – à l’occasion d’une première messe – : « *Toi, tu n’as rien à faire, à voir ici, car tu est allé avec Schoonbroodt à Écône !* » Voilà pour la petite histoire.

Et, alors, l’Évêché de Liège a reçu un document émanant de la *Commission Ecclesia Dei* de Rome ; et les évêques étaient invités à contrôler ou à interroger les prêtres qui étaient restés fidèles à la bonne Messe, et leur soumettre un plan. Il y avait d’abord une instruction sur l’Unité de l’Église. Et puis, dans une lettre privée, l’évêque m’avait demandé, n’est-ce pas, d’accepter la “nouvelle messe” en latin, et en disant également donc la messe, le missel de Jean XXIII. — Moi, je suis le missel traditionnel, non de Jean XXIII de 1962. — Et en plus, il y avait un questionnaire, et c’était pratiquement le “protocole d’accord du 5 mai 1988”, seulement ce texte là, les questions, les conditions qui étaient émises, étaient encore un peu moins bonnes, pires que celles de Rome. Parce qu’on demandait de reconnaître la validité de la “nouvelle messe” et des sacrements, en traduction. On devait reconnaître aussi l’excommunication. En tous cas, il y avait cinq questions et je ne pouvais répondre que par “OUI” ou par “NON”. Alors, pour ce qui est de la messe, des sacrements, je dis à l’évêque :

« *Écoutez, moi je suis un curé de campagne, vous ne pouvez pas me demander de me prononcer là-dessus ; c’est quand même du domaine des autorités à Rome ! Et entretemps, je suis le tutorisme, car on m’a appris que pour la question de messe ou de sacrement, on doit suivre la voie sûre. Et donc je ne peux pas me livrer à des expériences ou des rites douteux.* »

Alors, l’évêque était fâché : « *Non, vous dites “OUI” ou “NON”.* »

Bien j’ai dit : « *Je ne peux pas accepter, donc c’est NON ! Je n’accepte pas les nouveaux rites.* »

– « *Et alors, quand vous allez à Écône, vous concélébrez avec Mgr Lefebvre ? Et qui entretemps a été excommunié.* »

– « *Ah* », je dis, « *comment ? Nous prêtres, quand nous sommes là, nous disons notre Messe à un Autel latéral ! Il n’y a jamais de concélébration !* »

Parce qu’il voulait dire qu’à ce moment là, je me rendrai coupable de communion avec un excommunié. Alors, il y a eu deux rencontres avec l’évêque, le vicaire général, et pour une raison d’élection, à la 1<sup>ère</sup> rencontre, ils n’ont pas tranché ; c’était un 18 octobre mille neuf cent... 88 ; et, euh, non, en septembre d’abord. Et puis le mois d’après, le 18 octobre 1988, l’évêque m’a entendu de nouveau ; il a annulé tous les rendez-vous du matin ; je vais dans le palais ; il m’a posé toutes les questions, et on a discuté, et puis il a dit : « *Dans ces conditions, je ne pourrai plus vous donner un ministère dans le diocèse !* »

– « *Bien,* » je dis, « *écoutez, si tel est le cas,* » je dis, « *pour moi c’est à prendre ou à laisser.* »

– « *Ah ! bien, pour moi aussi. Et bien alors, je vais appeler le vicaire général et puis un notaire* » – un secrétaire.

Tous étaient condisciples – mes condisciples d’autrefois –, puis il déclare au vicaire général : « *Eh bien, le curé persiste ! Je ne peux pas le maintenir à son poste.* » Alors, le vicaire général : « *Tu as ? Comment, tu as osé dire cela ?* » Bien, je dis : « *Karl, c’est quand même qu’à la fin, c’est identique au début !* » Et donc j’ai maintenu, et puis l’évêque a de nouveau posé toutes les questions et le notaire qui a pris note. Et puis c’était décidé que j’étais destitué et que je n’aurais plus de poste dans le diocèse !

Alors, le dimanche qui suivait – c’était le 23 octobre –, j’avais un comité de soutien, ici ; on avait lancé un appel aux amis de Belgique pour venir à la Messe car déjà, ils avaient arrangé que le curé voisin vienne dire la “nouvelle messe” ce dimanche. Mais à cause de la présence de tant de monde, ils n’ont pas pu arriver. Et alors, j’ai pu donner après cette Messe — Il y a même eu des applaudissements pour ma fidélité. —, j’ai pu parler ; il y avait une conférence de presse. Et le lendemain, le vicaire général s’est présenté à la presse aussi pour faire une conférence de presse au nom de l’évêque – lui-même ne paraissait pas. Et puis, ils ont expliqué que je m’étais rebellé contre l’évêque, que d’après le droit Canon, je méritais la sanction de la destitution. Et puisque j’avais résisté, et que également, je serai excommunié.

Alors, ils n’ont intenté un procès en Référé, donc se sont adressés au tribunal civil pour m’avoir hors de la paroisse. Alors, il y a eu des audiences en référé, plusieurs parce qu’ils ne réussissaient pas la première fois. Et depuis fin octobre jusqu’au 9 décembre, ça s’est conclu par une approbation du juge civil parce qu’il ne pouvait se baser que sur la Loi belge. Et ensuite le jugement a été prononcé : je devais quitter la paroisse. — Cependant, il avait essayé de m’attribuer une église à cause des fidèles qui venaient, qui me suivaient.

Et finalement, le lundi 12 décembre, ils sont arrivés : le Doyen, un serrurier, leur avocat. Et ils ont ouvert l’église paroissiale de force. — Parce que j’avais refusé de donner la clef. Alors à ce moment là, le sacristain m’appelle et il m’a dit : « *Eh bien, ils sont entrés dans l’église.* » — Après trois quart d’heure de travail. — « *C’est inutile, dit-il, maintenant, si vous voulez venir maintenant chercher le Saint-Sacrement.* » Je l’ai fait. Nous avons fait une petite procession jusqu’au presbytère ; nous avons arrangé une petite chapelle provisoire, petite chapelle, enfin, pour déposer le Saint-Sacrement. Et 8 jours après nous avons déjà une chapelle provisoire dans la maison que j’habite, et qui autrefois était une salle de restaurant.

Le sacristain a eu la bonne idée de sonner les cloches à ma sortie avec le Saint-Sacrement. J’avais d’abord donné la bénédiction avec le Saint-Sacrement à ceux qui étaient dans l’église, y compris le Doyen – qui actuellement est “évêque” de Liège, entre guillemets –, et puis le curé voisin, et puis des personnes pieuses et aussi des opposants ; enfin je les ai tous bénis ! Et le fait que les cloches sonnent était un signe – d’après le sacristain, n’est-ce pas, enfin il l’a ressenti comme cela : « *Et bien, s’ils chassent notre Curé, Notre Seigneur partira avec lui !* »



Mr le Curé Paul Schoonbroodt dans l'église qu'il a construite à Steffeshausen<sup>3</sup>, sur les encouragements de Mgr Lefebvre, après avoir été « *excommunié* » et avoir subi un procès de la part de l'évêque de Liège, et avoir été expulsé *manu militari* de l'église paroissiale.

C'était donc des journées un peu dures quand même, mais inoubliables. Et j'ai toujours maintenu le cap sur cet objectif de garder la vraie Messe. Et aussi cette conviction, que j'avais dès le départ, que les nouveaux rites sont invalides, **et donc que l' "évêque" qui me donnait des ordres n'était même pas évêque !** »

Fin du verbatim

L'abbé Schoonbroodt est actuellement **le seul prêtre catholique dans le monde poursuivi devant les tribunaux, au pénal, par la FSSPX.**

L'abbé Schoonbroodt a su ce qu'il en coûtait de contester la validité des nouveaux rites !

**Au contraire, Mgr Fellay nous donne ainsi le spectacle lamentable et scandaleux d'un évêque qui se tait résolument sur l'invalidité certaine radicale du nouveau rite conciliaire de consécration épiscopale, pour pourchasser le seul prêtre qui consacre ses efforts à la défense de la préservation du Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide, actuellement en voie de disparition rapide.**

Pourquoi Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger attaquent-ils au pénal un prêtre ami de Mgr Lefebvre, et déjà « *excommunié* » par l'église Conciliaire ?

Il est vrai que depuis janvier 2009, **Mgr Fellay, le « *Truqueur Mitré* » ainsi que l'a qualifié publiquement naguère M. l'Abbé Cériani (r-FSSPX), reniant effrontément la signature de ses confrères** au bas de la lettre collective adressée par la FSSPX en 1988 à l'évêque apostat Wojtyla-JPII au lendemain de l' « *excommunication* » de Mgr Lefebvre en même temps que la sienne et celles des nouveaux évêques alors sacrés à Écône, se **loue bruyamment<sup>4</sup> aujourd'hui de ne plus être « *excommunié* » par ces apostats**, en prétendant y voir un « *miracle* » insigne des campagnes de rosaires qu'il a sacrilègement imposées de sa propre autorité au sein de la Fraternité pour mieux leurrer les fidèles et les clercs sur sa propre politique de trahison et de ralliement à l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI !

<sup>3</sup> Et dont Mgr Lefebvre lui avait promis de lui en assurer la cérémonie liturgique de dédicace solennelle. Les travaux n'ayant été terminés qu'en été 1991, quelques mois après la mort de ce dernier, c'est Mgr Tissier de Mallerai qui remplit alors la promesse de Mgr Lefebvre en administrant cette cérémonie à l'automne 1991.

<sup>4</sup> Selon des informations rapportées de source sûre, Mgr Fellay a déclaré au printemps 2009 devant des prêtres : « *Comme cela fait du bien de ne plus être excommunié* » ! (sic)

**Pourquoi** Mgr Fellay, et l'abbé Schmidberger, veulent-ils à tout prix empêcher la diffusion de la version intégrale non expurgée des sermons publics de Mgr Lefebvre, l'archevêque qui par son geste audacieux et salutaire des sacres, a scellé le sort d'exclusion de M le Curé Schoonbroodt par son « évêque » ?

Car Mgr Fellay, et l'abbé Schmidberger, reconnaissent la validité « **probable** » (concept hérétique plusieurs fois condamné par plusieurs papes) du clergé conciliaire, et veulent signer, ou approuver par consentement tacite, un ralliement avec la Rome apostate, au clergé invalide, pour un « **ordinariat canonique** », et que l'abbé Schoonbroodt, du fait de son amitié avec Mgr Lefebvre, a fait connaître les fermes déclarations du consécrateur de Mgr Fellay contre la Rome conciliaire.

Mgr Fellay, et son Mentor l'abbé Schmidberger, se refusent violemment à toute discussion sur la question de l'invalidité, pourtant publiquement démontrée certaine et radicale, du nouveau rite conciliaire de consécration épiscopale du 18 juin 1968 et, dans leur logique de ralliement, **leur zèle pour leurs nouveaux maîtres conciliaires apostats, a dépassé en obscénité et en impudence, tout ce que la hiérarchie conciliaire a osé faire subir à M. le Curé Schoonbroodt.**

Faut-il encore une autre preuve de l'action pertinace de Mgr Fellay (et de l'abbé Schmidberger) pour ruiner l'œuvre de Mgr Lefebvre ?

**À suivre... (d'autres interventions vont être communiquées)**

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

2011 – *virgo-maria.org*

*Nos documents peuvent être librement reproduits et distribués, avec mention de leur provenance en indiquant le nom de notre site et de son adresse internet.*

Regarder la vidéo sur



<http://www.youtube.com/watch?v=59uLV9wj4VI>

Télécharger la 'Vidéo légère' [640x360] : [http://virgo-maria.org/videosSch/201107\\_ab-PS-vid05s.f4v](http://virgo-maria.org/videosSch/201107_ab-PS-vid05s.f4v) (121Mo)

Télécharger la 'Vidéo en haute définition' [1920x1080] : [http://virgo-maria.org/videosSch/201107\\_ab-PS-vid05h.f4v](http://virgo-maria.org/videosSch/201107_ab-PS-vid05h.f4v) (1.03Go)

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : [la.redaction@virgo-maria.org](mailto:la.redaction@virgo-maria.org)

© 2011 virgo-maria.org

*Toutes les informations téléchargeables depuis notre site peuvent être librement reproduites par écrit ou par le moyen d'internet, à condition d'en citer la source. Par la source, nous entendons l'URL du site "www.virgo-maria.org"*